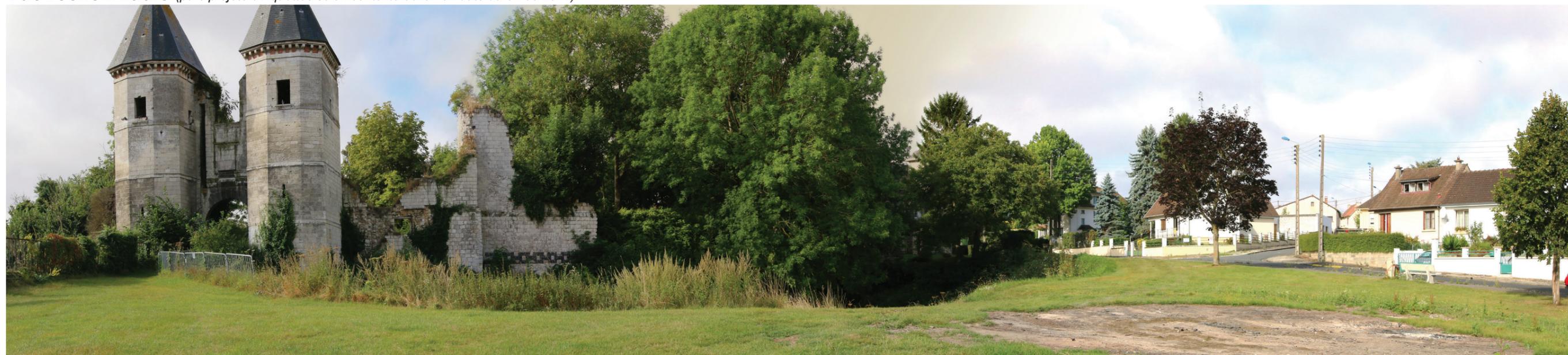


36- Depuis l'esplanade de l'ancien château des ducs de Luynes

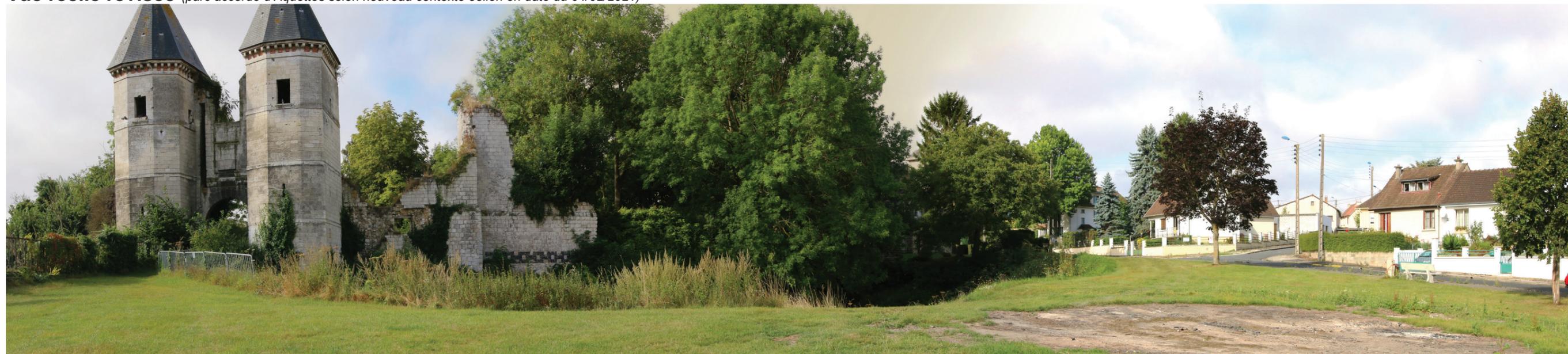
Commentaire révisé :

Le parc d'Aquettes n'étant pas visible, l'évolution du contexte éolien ne présente aucune influence sur l'impact du parc dans le paysage.

Vue réelle initiale (parc projeté d'Aquettes selon contexte éolien en date du 01/08/2017)



Vue réelle révisée (parc accordé d'Aquettes selon nouveau contexte éolien en date du 04/02/2021)



37- Depuis l'église Notre-Dame à Airaines

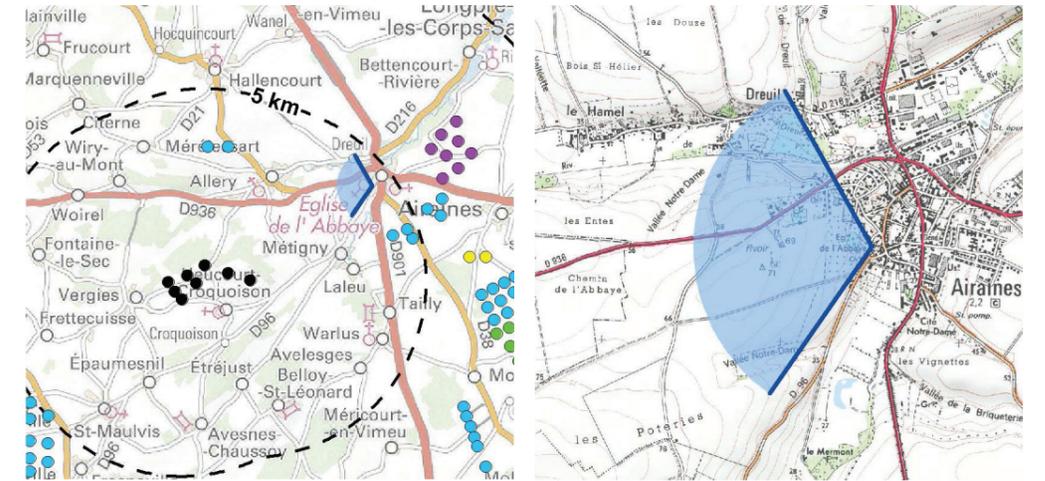
Commentaire initial (2017) : Le point de vue est situé dans l'enceinte de l'église Notre-Dame (et de son prieuré), à Airaines. L'édifice s'inscrit en balcon à mi-pente du versant du vallon de l'Airaines. Le jardin du prieuré offre une percée sur le plateau de l'Amiénois (hors champ, à gauche de la vue). En dehors de cette percée, l'environnement est fermé. Les vues en direction du projet sont entièrement masquées par le haut du versant, situé à l'arrière des plantations de premier plan. Le relief empêche ainsi toute vue sur le parc éolien. L'impact est nul.

Coordonnées du point de prise de vue : X=623840 / Y= 6985401 (Lambert 93)

Angle de vue : 116°

Distance à l'éolienne la plus proche : 4.4 kilomètres

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 6.4 kilomètres



Vue filaire initiale (parc projeté d'Aquettes selon contexte éolien en date du 01/08/2017)



Vue filaire révisée (parc accordé d'Aquettes selon nouveau contexte éolien en date du 04/02/2021)



37- Depuis l'église Notre-Dame à Airaines

Commentaire révisé :

Le parc d'Aquettes n'étant pas visible, l'évolution du contexte éolien ne présente aucune influence sur l'impact du parc dans le paysage.

Vue réelle initiale (parc projeté d'Aquettes selon contexte éolien en date du 01/08/2017)



Vue réelle révisée (parc accordé d'Aquettes selon nouveau contexte éolien en date du 04/02/2021)



38- Depuis l'église Saint-Denis à Airaines

Commentaire initial (2017) : Le point de vue est situé au centre de la ville d'Airaines. Suite à l'urbanisation de la rive gauche, sur le versant ouest (où l'on aperçoit le château), la ville s'est étendue avec le développement de l'industrie textile en rive droite. L'église Saint-Denis, datant du XVIIe siècle, s'inscrit de ce côté, en fond de vallon, sur une esplanade en hauteur au dessus d'une grande place. Malgré un tissu urbain plus lâche, le relief d'une part, l'urbanisation et la végétation d'autre part, empêchent toute vue sur le projet. L'impact est nul.

Coordonnées du point de prise de vue : X=624289 / Y= 6985669 (Lambert 93)

Angle de vue : 100°

Distance à l'éolienne la plus proche : 4.9 kilomètres

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 6.9 kilomètres



Vue filaire initiale (parc projeté d'Aquettes selon contexte éolien en date du 01/08/2017)



Vue filaire révisée (parc accordé d'Aquettes selon nouveau contexte éolien en date du 04/02/2021)



38- Depuis l'église Saint-Denis à Airaines

Commentaire révisé :

Le parc d'Aquettes n'étant pas visible, l'évolution du contexte éolien ne présente aucune influence sur l'impact du parc dans le paysage.

Vue réelle initiale (parc projeté d'Aquettes selon contexte éolien en date du 01/08/2017)



Vue réelle révisée (parc accordé d'Aquettes selon nouveau contexte éolien en date du 04/02/2021)



39- Depuis la sortie de Oisemont - abords de la RD936

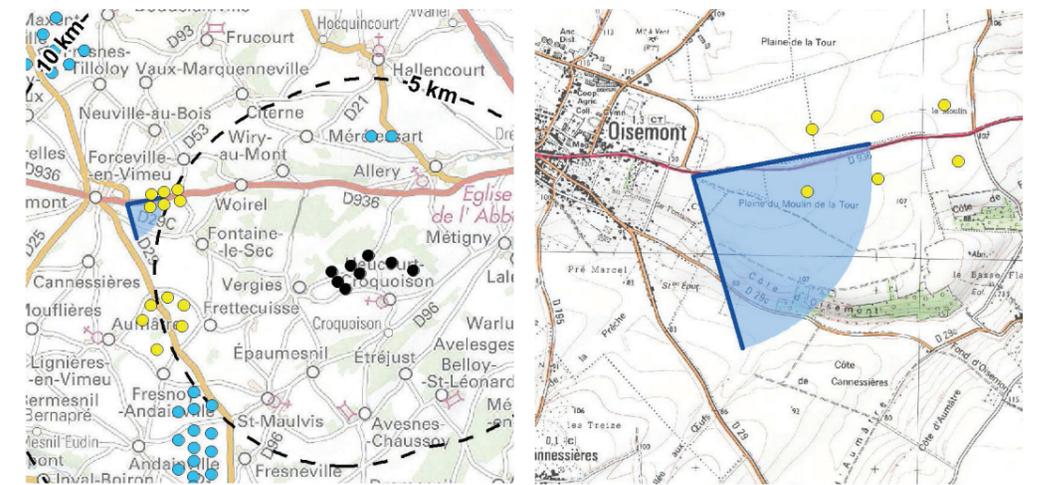
Commentaire initial (2017) : Ce point de vue est situé en sortie ouest d'Oisemont. Au bord de la route, on accède à un chemin axé sur le village de Fontaine-le-Sec, distant d'environ 2,5 kilomètres. Le chemin se déroule à travers champs, sur une pente inclinée vers le sud, qui laisse voir à droite de la vue un versant cultivé. On retrouve les haies et les boisements sur différents plans, depuis la haie taillée en bordure de prairie au premier plan, jusqu'à la ligne boisée marquant la rupture de pente du vallon, jusqu'aux haies soulignant le parcellaire sur le versant. Le village se détache sur une grande masse boisée du plateau. L'agrandissement du parcellaire s'est fait ici en conservant des structures bocagères, ce qui maintient une certaine diversité dans le paysage. Le projet s'inscrit au dessus de l'horizon boisé et de la silhouette de Fontaine-de-Sec. La confrontation avec le village minimise certes le rôle de celui-ci comme point de mire du chemin mais par ailleurs, le projet écho aux éoliennes de premier plan (parc des Mottes) et introduit un nouveau motif se répétant dans le paysage, au même titre que les haies. L'impact est moyen.

Coordonnées du point de prise de vue : X=612282 / Y= 6984597 (Lambert 93)

Angle de vue : 85°

Distance à l'éolienne la plus proche : 6.1 kilomètres

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 8.3 kilomètres



Vue filaire initiale (parc projeté d'Aquettes selon contexte éolien en date du 01/08/2017)



Vue filaire révisée (parc accordé d'Aquettes selon nouveau contexte éolien en date du 04/02/2021)



39- Depuis la sortie de Oisemont - abords de la RD936

Commentaire révisé :

Le contexte éolien se densifie sur l'horizon avec au premier plan le projet du Moulin de la Tour (à gauche du panorama). A droite de la vue, le parc des Mottes disparaît au profit du parc Les Blancs Monts. Le parc d'Aquettes s'inscrit pleinement dans un contexte où le motif éolien s'affirme, comme en témoignent les parcs et les projets qui se développent à droite du panorama. Aussi, aucun effet supplémentaire sur l'impact visuel du projet n'est relevé.

Vue réelle initiale (parc projeté d'Aquettes selon contexte éolien en date du 01/08/2017)



Vue réelle révisée (parc accordé d'Aquettes selon nouveau contexte éolien en date du 04/02/2021)



VUE REELLE REVISEE - pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 50 cm du regard

